# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## vaccinations

Question écrite n° 71981

### Texte de la question

M. Marc Goua attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la politique vaccinale française. En France, les vaccins sont souvent mal perçus par l'opinion et leur utilisation est fréquemment sous-estimée sous l'effet de campagnes de désinformation puissamment relayées par les réseaux sociaux. Elle est pourtant un outil important de protection sanitaire et est justifiée lorsque le bénéfice collectif apparaît plus important que le bénéfice individuel : la multiplication des échanges internationaux et la recrudescence de certaines maladies dans des pays proches de la France rendent indispensable un haut niveau d'immunité collective qui ne peut être atteint que par une vaccination obligatoire. Elle est en conséquence la garantie d'un haut niveau de protection sanitaire par rapport aux risques infectieux. Toutefois l'augmentation de survenue de réactions allergiques post-vaccinales fait apparaître la nécessité de considérer une meilleure adéquation entre les risques et les bénéfices pour certaines maladies au sujet desquelles les données épidémiologiques indiquent de très faibles risques d'exposition. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître l'état d'avancement du programme national d'amélioration de la politique vaccinale mis en œuvre par le ministère.

### Texte de la réponse

La vaccination est l'un des grands succès des politiques de santé publique, il ne faut ni oublier, ni banaliser les fléaux ainsi éradiqués ou amoindris dans nos pays. Ce geste de prévention a permis de sauver des millions de vie. Se vacciner, c'est se protéger individuellement contre des maladies infectieuses transmissibles et graves mais c'est aussi un acte solidaire et citoyen. Se protéger, c'est aussi protéger les autres. Des inquiétudes sont cependant régulièrement soulevées : effets secondaires graves, pénuries, communication parfois contestée...Par-delà ses bénéfices avérés en santé publique, la politique vaccinale alimente de nombreux débats. La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes réaffirme l'intérêt majeur de santé publique de notre politique vaccinale, mais attentive à la nécessité de débattre et de recréer de l'adhésion, dans la plus grande transparence elle proposera dans les prochaines semaines l'organisation d'un débat public La mission parlementaire sur la politique vaccinale confiée à Madame Hurel, dont le rapport doit m'être remis dans quelques semaines, proposera des modalités concrètes d'organisation de ce débat. S'agissant de l'état d'avancement du programme national d'amélioration de la politique vaccinale 2012-2017, la simplification du calendrier vaccinal, effective en avril 2013, a eu pour objectif d'optimiser le nombre d'injections nécessaires pour la protection optimale des personnes, tout en facilitant la lisibilité et la mémorisation des rendez-vous vaccinaux. La démarche de développement d'un outil électronique de suivi des vaccinations par le médecin, le pharmacien et le patient s'inscrit dans la perspective de la mise en place du dossier médical personnel. Concernant la diversification et la facilitation de l'accès à l'offre de vaccination, les agences régionales de santé (ARS) dans le cadre de leur programme régional de santé s'appuient sur les centres de vaccination pour promouvoir des vaccinations sur les lieux de vie mais aussi à destination des populations fragiles. Par ailleurs, le projet de loi de modernisation de notre système de santé prévoit d'étendre les compétences de certains professionnels de santé, permettant ainsi d'atteindre la population à différentes étapes de leur parcours de soin et de diversifier

l'offre de vaccination. Quant à la communication sur la vaccination, l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) diffuse et met à disposition de nombreux outils sur son site internet. Il contribue à promouvoir l'accès aux connaissances sur la prévention vaccinale à travers l'élaboration, en lien avec la direction générale de la santé, de documents sur les maladies à prévention vaccinale et de supports d'informations sur les recommandations du calendrier des vaccinations à l'attention du grand public et des professionnels de santé.

## Données clés

**Auteur :** M. Marc Goua
**Circonscription :** Maine-et-Loire (2e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 71981
**Rubrique :** Santé
**Ministère interrogé :** Affaires sociales, santé et droits des femmes
**Ministère attributaire :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

## Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** 23 décembre 2014, page 10605
**Réponse publiée au JO le :** 20 octobre 2015, page 7901